



Secrétariat

ST/IC/83/21/Add.10
13 juin 1989

CIRCULAIRE

Circulaire du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines

Destinataires : Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : INSTRUCTIONS CONCERNANT LE PERSONNEL

Additif

La présente circulaire a pour objet d'annoncer que l'instruction concernant le personnel relative à l'indemnité de fonctions (PD/2/89) est parue. Des exemplaires peuvent en être obtenus au Siège, auprès de la Section des règlements et du manuel d'administration du personnel (bureau S-2580), et, dans les bureaux extérieurs, auprès des services du personnel correspondants.
